Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1935)

Heft: 5

Artikel: Automotrices légères des Chemins de fer fédéraux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-778859

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Automotrices légères des Chemins de fer fédéraux

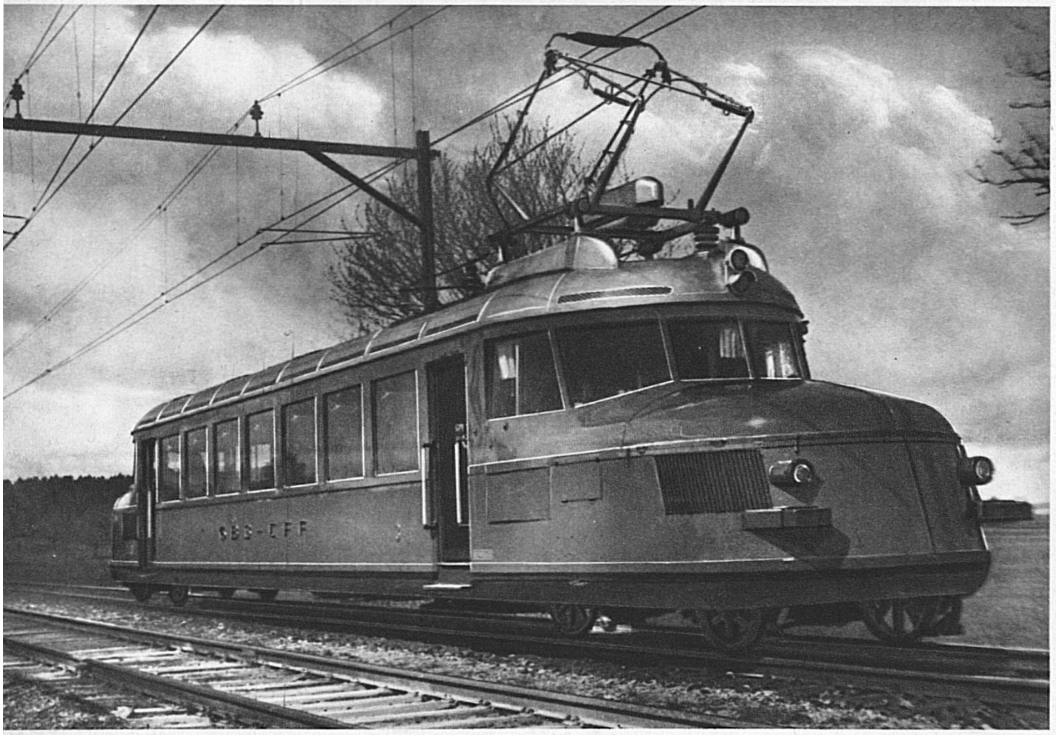

Une des élégantes voitures automotrices des C F F

Les automotrices légères constituent la dernière nouveauté dans le domaine de la construction du matériel de chemin de fer. Au cours de ces deux ou trois dernières années, elles sont devenues fort à la mode à l'étranger. Avec le changement d'horaire du 15 mai prochain, nous verrons circuler deux automotrices légères sur le réseau des C F F. On dira peut-être que, chez nous, elles font leur apparition un peu tard. Il est vrai que plusieurs réseaux étrangers possèdent déjà depuis quelque temps des véhicules de ce genre. Ce sont uniquement des véhicules équipés de moteurs à benzine ou de moteurs Diesel, mais qui ne donnent pas que des satisfactions à leurs propriétaires. L'automotrice à moteur à explosion présente l'inconvénient de la grande inflammabilité de l'essence. Le moteur Diesel, de son côté, présente le désagrément de faire trépider fortement le véhicule, de causer passablement de bruit et de répandre une odeur désagréable. En Suisse, pour le réseau largement électrifié des Chemins de fer fédéraux, seules des automotrices légères électriques entrent en ligne de compte, parce qu'elles seules peuvent s'adapter convenablement aux avantages de la traction électrique.

Les deux automotrices légères électriques, dont les plans ont été dressés par les C F F, et qui ont été construites par la Société Suisse pour la construction de locomotives et de machines, de Winterthour, les Ateliers de Constructions d'Oerlikon, Brown, Boveri & Cie, S. A., de Baden, et les Ateliers de Sécheron, à Genève, sont les premiers véhicules légers de ce genre. Les premiers essais ont déjà prouvé que ces voitures fonctionnent à merveille.

La caisse du véhicule, peinte en rouge bordeaux, repose par ses deux extrémités sur deux bogies, un bogie moteur et un bogie porteur. La plate-forme pour monter et descendre donne accès à l'intérieur du wagon, qui comprend un compartiment fumeurs et un non-fumeurs, séparés par une paroi vitrée et une porte à battant. Des portes vitrées glissantes séparent les compartiments de la plate-forme et de la cabine du mécanicien. L'automotrice contient 100 places, dont 70 places assises et 30 debout, toutes de troisième classe. Ses sièges à deux places sont légèrement rembourrés et disposés comme dans les autres voitures de 3me classe des C F F. Les fenêtres sont larges et permettent de regarder librement au dehors. La cabine du mécanicien est particulièrement intéressante par son extrême simplicité. Le siège est disposé comme dans les autobus. Par une poignée à levier, le mécanicien peut d'un seul mouvement fermer ou ouvrir automatiquement les portes extérieures et relever ou abaisser les marchepieds. Le volant à main est analogue à celui des automobiles, et il comprend dix positions de marche en tournant à droite et onze positions de freinage en tournant à gauche; il sert donc à la fois à la marche et au freinage. La commande ne pourrait pas en être plus simple.

Outre la légèreté, l'exploitation exige d'une automotrice légère trois conditions essentielles: elle doit rouler à une très grande vitesse, atteindre cette vitesse dans le plus court délai et s'arrêter rapidement. L'automotrice électrique des C F F atteint à pleine charge, une minute après être partie de l'immobilité, une vitesse de 100 km à l'heure. Sa vitesse de plafond est de 125 km/h., vitesse que le véhicule peut sans difficultés maintenir durant un temps prolongé. Outre des freins extrêmement puissants (frein-moteur électrique pour le bogie moteur, un frein électro-magnétique à disque pour le bogie porteur et un frein à air pour le bogie porteur comme réserve), l'automotrice possède l'appareil de sûreté pour la conduite par un seul agent et pour la commande automatique (arrêt du train au signal fermé, système Signum).

Une de ces automotrices légères aura son point d'attache à Berne. Elle parcourra chaque jour 665 km et desservira les lignes Berne - Olten - Brougg - Olten - Berne; Berne - Bienne; Olten - Lucerne - Berne — soit comme train-tramway (train accéléré), soit comme train direct. Elle effectue donc un service combiné local et de relations rapides entre villes importantes. La seconde automotrice sert de réserve en attendant, réserve stationnée à Berne. Après avoir fait l'expérience de ces voitures, les C F F décideront s'il y a lieu d'introduire, au cours de ces années prochaines, d'autres automotrices légères sur le réseau. Gn.

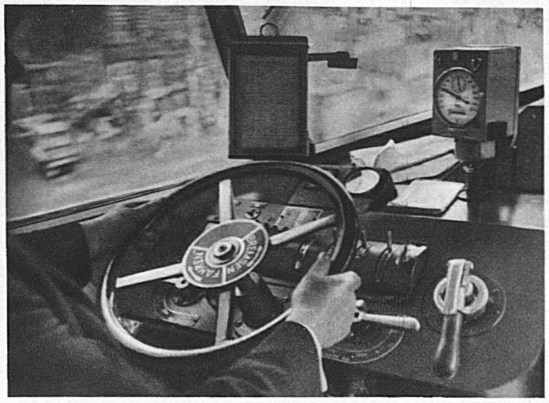

Le volant du mécanicien

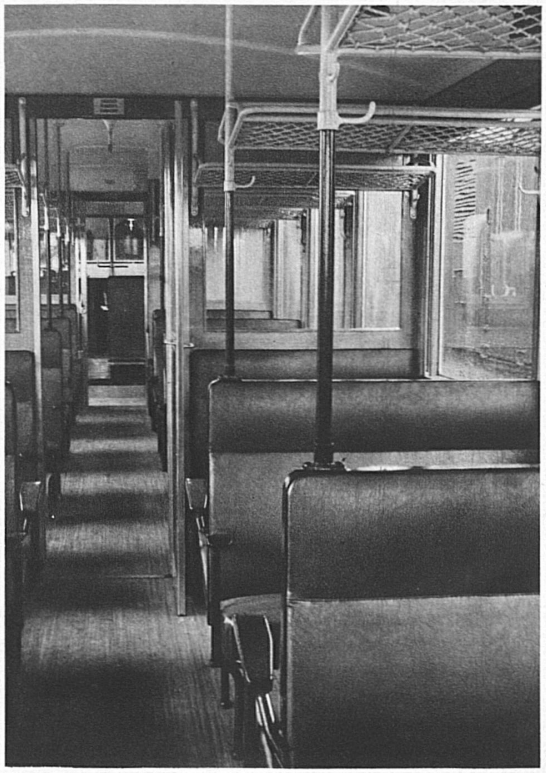

L'intérieur confortable